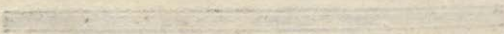

MÉMOIRE.

1759.



MÉMOIRE.

1729



H. 9288 / 35

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

A M^R. LE MARQUIS

DE BEAUHARNOIS,

CHEVALIER de l'Ordre Royal
& Militaire de Saint-Louis,
Capitaine des Vaisseaux de Sa
Majesté, Gouverneur & Lieu-
tenant - Général pour le Roi
des Isles Françaises du Vent
de l'Amérique, par le Conseil
Supérieur de la Martinique,
en conséquence de son Arrêt
de ce jour.



M. D C C. X L I X.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

A M. LE MARGUIS

DE BEAUVILLAINOIS,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL

de Saint-Louis,

Capitaine des Vaisseaux de Sa

Majesté, Gouverneur & Lieu-

tenant - Général pour le Roi

des Isles Françaises du Vent

de l'Amérique, par le Conseil

Supérieur de la Martinique,

en conséquence de son Arrêt

de ce jour.



M. D. C. C. L. X.



M É M O I R E

P R É S E N T É

A M^R. LE MARQUIS

DE BEAUHARNOIS,

Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux de Sa Majesté, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi des Isles Françaises du Vent de l'Amérique, par le Conseil Supérieur de la Martinique, en conséquence de son Arrêt de ce jour.



M O N S I E U R ,

SI nous rompons enfin le silence sur le malheureux état de nos Colonies, c'est que l'extrémité de leurs maux ne nous permet plus de nous

A 3

taire, fans une espèce de prévarication : nous n'avons à vous parler que de vérités tristes , fâcheuses, désagréables ; mais nécessaires pour conserver, s'il est possible à l'Etat, un Peuple dont la fortune est précieuse au Commerce du Royaume & au Roi des Sujets dont la fidélité est supérieure à tant de malheurs. Pour les développer avec quelque'ordre, il est nécessaire de rappeler les choses de plus loin.

La Guerre de 1744 trouva nos Colonies dans un état de prospérité où elles n'étoient pas encore parvenues ; la culture du Caffé & son succès avoit amplement réparé la perte de leurs Cacaos, & le profit de cette culture dont elles avoient enrichi le Commerce animoit l'activité presque incroyable de leurs habitans.

Cette Guerre si glorieuse à la Nation par ses victoires devint funeste à nos Colonies par la foiblesse de notre Marine. L'Ennemi profitant de sa supériorité, intercepta toutes nos Flottes, & la disette se fit bien-tôt sentir dans un Pays qui tire d'ailleurs le fond de ses vivres & de ses besoins.

La nécessité de recourir à l'étranger, fit alors inventer un système de Commerce dont les anciennes prospérités empêcherent d'abord de sentir les funestes effets. L'Etranger fut in-

troduit avec des permissions qu'on lui vendit bien chèrement, mais dont il se dédommageoit sur l'habitant en peu de tems ; on ressentit les suites fatales de ce systême & tout tendoit à une entière ruine, lorsque la Paix ramena les espérances, & avec elle l'activité pour la culture que la misere commençoit à faire abandonner.

A peine cette Colonie commençoit-elle à respirer, qu'un Ouragan du premier Octobre 1753, la plongea dans de nouvelles horreurs. Des coups si assomans n'étoient pas au-dessus du courage des habitans supérieurs à tant de maux : un travail redoublé rétablissoit nos Campagnes & nos Manufactures, à la faveur de la Paix, rappelloit leurs anciennes forces, lorsqu'en 1756 l'Angleterre attaqua notre Commerce & par la force de sa Marine le détruisit totalement.

Dans ces circonstances Mr. de Bonpart votre Prédécesseur, ordonna un Détachement de 300 hommes de notre Milice pour se rendre à Ste. Lucie ; & y séjournèrent trois Mois, au bout desquels un autre Détachement rélevoit le premier : tous les quartiers de cette Colonie passèrent successivement & furent ainsi abandonnés par leurs habitans, de sorte que l'Isle se trouva à la fin totalement dévastée.

Un Ouragan du 12 Septembre de cette même année acheva ce que cette corvée avoit épargné : ce nouveau malheur joint à la perte de quantité d'habitans que cette transmigration avoit enlevé, & la ruine de quantité de familles dont elle étoit la cause, jettoit cette Colonie dans un entier découragement.

Le Commerce du Royaume nous ayant entièrement abandonnés, on ne tarda pas à ressentir les suites nécessaires de cette corvée, par la rareté des vivres du Pays dont elle avoit interrompu la culture : c'est à cette époque qu'on peut fixer une disette universelle qui ne tarda pas à dégénérer en famine.

Pour y remédier on eut recours à l'introduction de l'Etranger & au systême fatal des permissions qu'on chargea d'un Impôt de plus de trois mille livres pour chaque Bateau de quelque Port qu'il fût, & en outre des Droits du Domaine sur le même pied qu'on les exige à l'entrée de nos denrées dans le Royaume. Nous ignorons au profit de qui a tourné une Imposition de cette nature ; nous sçavons seulement qu'il n'appartient qu'au Roi de mettre des Impositions sur ses Sujets, & qu'il est défendu à qui que ce soit de lever des Deniers sur le Peuple qu'en vertu d'Edits vérifiés dans les formes ordinaires.

Mais de quelque nature que fût cette Imposition, il est toujours vrai qu'elle a ruiné les Colonies & les a conduites à deux doigts de leur perte, tant par elle-même que par les abus qui en ont été les suites.

Car à ce poids déjà insupportable, on ajouta des conditions qui le rendoit encore plus pesant; d'abord ces permissions furent refusées aux habitans; cette qualité porta son exclusion décidée; nous en ignorons les motifs; elles ne furent accordées qu'à quelques Négocians choisis qui s'en servirent pour eux-mêmes ou par le canal desquels elles passaient à l'Etranger qu'on surchargeoit encore d'une commission de dix pour cent, au profit des Négocians de qui il tenoit la permission.

C'est avec toutes ces charges que les choses les plus nécessaires à la vie passaient à l'habitant; mais ces charges ne suffisoient pas à l'avarice: à la faveur d'un établissement déjà si odieux, ces Négociations secrètement formées en Compagnie envahirent tout le Commerce de nos Colonies, le convertirent dans leurs personnes, & par un Monopole détestable ils mirent aux vivres apportés par l'Etranger & à nos denrées le prix qu'ils vouloient & sur lesquels ils ne consultoient que leurs cupidités sans que personne s'avisât d'y mettre un frein.

Nous rappellerons que dans ce tems , il se présenta successivement quatre Bâtimens Hollandais , venus d'Europe chargés de vivres de toutes espèces & expédiés pour ces Colonies ; ils furent cruellement refusés au milieu d'une disette effrayante ; ils se retirèrent à St. Eustache : personne n'ignore que leurs cargaisons vinrent ici en détail dans des Bateaux à chacun desquels il fallut une permission : la crainte que des cargaisons si considérables ne fissent tomber le prix où on avoit porté les vivres , avoit engagé les Négocians chargés des permissions , d'avoir des Agens à St. Eustache , par le moyen desquels ces permissions étoient filées , de sorte que la disette pût en soutenir le prix.

Est-il Pays sur la Terre qui n'eut pas succombé sous le poids de pareille manœuvre : nos Colonies ne tarderent point à en être accablées ; elle ne soutiennent qu'à peine dans leurs plus grandes prospérités les Impôts ordinaires ; comment auroient-elles pu soutenir l'addition d'une charge infiniment plus pesante.

C'est dans cet état d'épuisement , Monsieur ; que vous les avez trouvées à votre arrivée : vous n'avez pas jugé à propos de rien changer à ce qui avoit été établi par votre Prédecesseur , & vous avez ignoré sans doute le Monopole criminel qui en étoit la suite.

De là , ces cris & ces clameurs que le Peuple a élevés dans la misere , pressés à l'extrémité par un Ouragan du 23 Août 1758 , qui en détruisant les vivres du Pays a ravi au Peuple ses uniques ressources , & l'a réduit au désespoir d'une famine cruelle , qui a mis de niveau le Maître & l'Esclave , & a rendu le premier encore plus malheureux par l'impuissance de fournir à l'autre sa subsistance.

C'est à ce point de misere que nous nous sommes trouvés réduits au moment même où nous étions menacés d'une invasion de l'Ennemi. Nous l'ignorions ; car quoique dès le mois d'Octobre la Corvette du Roi la Sardouanne , en eût apporté l'avis , on le tenoit secret par un ménagement que nous ne comprenons pas.

Dans ce moment critique , vous envoyâtes à Saint Eustache le Vaisseau & les deux Frégates , pour escorter une petite Flotte de 12 à 15 Bateaux qu'on disoit chargés de vivres ; mais quel fut l'étonnement & la consternation de cette Colonie , lorsqu'elle apprit que par un abus criminel de votre protection , ces Bateaux au lieu de vivres si nécessaires n'avoient apporté que des Marchandises sèches , propres seulement à un luxe , désormais si déplacé.

Cependant l'Ennemi avoit entendu ces cris ; & ils occupoient déjà nos Mers pour intercepter tous les secours qui pouvoient nous venir d'ailleurs. Ses Gazettes font foi qu'il n'est venu nous attaquer que dans la confiance que notre misere ébranleroit notre fidélité ; il ignoroit que le cœur démentoit les plaintes que la misere arrachoit de la bouche , & que pour les Français la mort est préférable à la perte de la Patrie.

Vous venez , Monsieur , d'en être le témoin , une Nation orgueilleuse fiere des succès qu'elle ne devoit pas attendre , enivré de ses forces , a cru nous soumettre à son joug ; elle a pensé qu'un Peuple épuisé de faim & de misere , ne seroit pas capable de lui résister. Elle a fondu sur nous dans le moment où nous ne nous y attendions plus. On publia que l'Ennemi avoit changé de dessein , qu'il avoit divisé sa Flotte , & qu'il l'a destinoit à d'autres projets ; tout le monde le crut , vous le crûtes vous-même , & vous eutes de la peine à vous rendre aux premiers avis que vous reçutes qu'elle paroïssoit ; de sorte qu'elle occupoit la Baye du Fort Royal ; lorsque l'alarme l'annonça , & qu'on ignoroit encore au vent de l'Isle qu'elle fût sur nos côtes.

En moins de trois jours elle paroît , met à

terre , se retranche , & nous attaque ; mais de quoi lui sert tant de diligence , & l'avantage d'une surprise. Moins de six cens habitans assemblés à la hâte dans le plus grand désordre , & la plus extrême confusion vont au-devant de lui , & sans être effrayés ni de son nombre , ni de son feu , ni de son artillerie , divisés par pelotons & placés au hazard , Ils résistent à plus de cinq mille hommes de Troupes réglées ; les repoussant , & les obligeant de se renfermer dans leur camp , à l'abri de leur retranchement.

Cette fermeté a sauvé cette Colonie , qui touchoit au moment de sa perte ; cependant tout y étoit en mouvement , chacun au travers des chemins impraticables couroit des extrémités de l'Isle au lieu où le danger l'appelloit. Le nombre & la résolution des habitans parurent tel à l'Ennemi , qu'il prit la résolution de se rembarquer ; vingt-quatre heures plus tard , il n'étoit plus à tems , tous ses projets étoient terminés.

Il parut le 14 Janvier au vent de l'Isle ; le 15 il occupoit la Baye du Fort Royal ; le 16 il fit sa descente à la Cazenavire & se retrancha ; le 17 il attaqua , & fut repoussé , & la nuit du même jour , à la faveur d'un feu qu'il continua pour cacher sa fuite , il se rem-

barqua , laissant plus de trois cens morts sur la place , emportant quantité de blessés , & abandonnant une partie de son bagage.

On se propoisoit de l'attaquer le lendemain , mais le Dieu des Armées qui nous avoit soutenu contre ses efforts , ne vouloit pas nous livrer ; le 18 la Flotte Ennemie fit route pour le Bourg St. Pierre , elle en occupa la rade tout le 19 , & disparut le 20.

Des Relations plus détaillées apprendront au Public tout ce qui s'est passé en cette occasion. Nous ne le remarquons ici que pour en transmettre la memoire à la postérité , & laisser à nos neveux l'exemple d'un courage héroïque , & d'une fidélité inaltérable.

L'Ennemi se flattoit qu'il nous raviroit au moins nos esclaves ; il n'imaginoit pas que des hommes terrassés par leur état , qui avilit l'ame & la laisse sans sentiment , fussent capables de résister à la faim , & de rester fidèles à des maîtres qui étoient dans l'impuissance de les nourrir. Il s'est trompé ; nos esclaves n'ont vu dans nos ennemis que leurs ennemis ; ils se sont présentés avec le zèle le plus ardent pour les combattre & pour les détruire , & ce qui est aussi surprenant qu'admirable parmi un peuple d'esclaves ; il ne s'est pas trouvé un seul transfuge ; ils ont tous été animés de l'es-

prit de leurs maîtres , dans l'humanité desquels ils ont puisé le modele d'une fidélité si étonnante.

Vous connoissez enfin , Monsieur , le Peuple sur lequel le Roi notre maître vous a établi , & qu'il a confié à vos soins. Il y a plus de quarante ans qu'on calomnie ce Peuple & qu'on le diffame auprès de Sa Majesté & de ses Ministres : en le représentant comme un Peuple volage , sédition , rebelle ; toujours prêt à se soustraire à l'autorité du Gouvernement ; on a poussé l'injure jusqu'à lui donner le titre de Républicain. Nous ne pénétrons pas dans les motifs secrets de ces Calomnies , nous en appellons aux marques éclatantes de fidélité & d'amour pour son Prince , que ce Peuple a donné en tout tems & en toutes occasions. L'infraction de ses privilèges , l'avilissement de tous les états , les humiliations les plus affligeantes , l'inutilité des plaintes , la privation de cette honnête liberté de citoyen , dont à l'abri des Loix jouissent les autres sujets de l'Etat ; rien ne l'a jamais ébranlé , la corvée ordonnée par Mr. de Bompert , pour l'Isle Ste. Lucie , quelque insupportable & quelque ruineuse qu'elle fût , ne trouva qu'une profonde soumission ; en 1740 plus de six cens hommes de cette Colonie abandonnerent leurs familles , leurs for-

tunes , leurs Patries , pour suivre M. le Marquis Dantin , sans s'informer dans quel lieu de la terre le Roi avoit besoin de leurs services ; tant de traits marqués de zèle & d'obéissance n'ont pas suffi contre la calomnie , il a fallu ce dernier trait réservé par la Providence , qui a voulu donner à l'univers l'exemple d'un Peuple dont la fidélité est supérieure à la faim , à la misère , aux humiliations , & qui abandonné & sans secours a repoussé l'ennemi puissant qui est venu l'attaquer dans des circonstances si critiques.

Nous espérons , Monsieur de votre justice , que c'est sous ce dernier trait que vous le peindrez à Sa Majesté , & que vous porterez aux pieds de son Trône les besoins de ce Peuple & les secours qu'il réclame de sa protection.

Désabusez la Cour de l'idée qu'on lui a donné , que ces Colonies peuvent se suffire à elles-mêmes. L'expérience en démontre la fausseté , ce sont des idées peu réfléchies , qu'on n'adopte , que parce qu'elles tranquillisent sur les soins inquiétans de pourvoir à nos besoins. Elles pourroient suffire peut-être à se nourrir , si en abandonnant leurs Manufactures , elles ne s'occupoient plus que de la culture des vivres , tels que le Pays peut les produire ; mais dès-lors elles deviendroient inutiles au

Commerce du Royaume , qui est le principal objet de leur établissement ; d'ailleurs qui peut ignorer les ravages cruels des Ouragans presque annuels en Amérique ? nous en avons essuyé trois en cinq ans ; vous en avez vu les suites. La Farine de Magnoc , dont le prix ordinaire est de quinze à vingt livres le barril , a monté jusqu'à soixante livres , & vous n'avez pas ignoré que des Quartiers entiers de cette Isle , ont été réduits à se nourrir des cœurs de Bannamiers , dont la violence de l'orage a fait périr tous les fruits. La perte des Esclaves est une suite funeste d'une nourriture si extraordinaire ; cette perte irréparable dans les circonstances présentes , entraîne celle de nos Manufactures , & celle-ci est suivie de la ruine du Commerce , dont-elles font l'aliment.

Faites-vous représenter , Monsieur , les dénombremens du Domaine depuis six ans , comparez-les à ceux de cette année , & vous serez effrayé de la perte des Esclaves qu'a fait cette Colonie.

La destruction de nos Bestiaux , auxquels l'habitant est forcé de recourir pour ne pas mourir de faim , est encore un malheur dont les suites sont très-pernicieuses. Cette ressource publique nous manquera au moment où nous

en aurons le plus de besoin, & dans le temps pour lequel elle devoit être réservée.

A peine sommes-nous rassurés sur notre danger, que nous entrons dans les allarmes les plus cruelles au sujet de la Guadeloupe; l'ennemi en nous quittant a été fondre sur cette Colonie, qui nous est si chère, & dont le sort est pour nous si intéressant. Les progrès & les dévastations qu'il y fait nous étonnent & nous affligent, de même que ces propositions incidieuses comparées avec l'état malheureux des habitans dont la situation nous fait trembler: quel que soit ce courage, il a des bornes que l'humanité & la nature réclament.

Voilà, Monsieur, l'extrémité où nous conduit le malheureux système des permissions, & les injustes couleurs dont on a peint nos Colonies; elles en sont ébranlées, & quelque affligeant que soit pour nous le tableau que nous venons de vous en faire, leur danger est tel, qu'il ne nous est pas permis de ne pas vous le développer. Nous ne pouvons aussi nous dispenser de vous dénoncer les monopoles qui sont les suites de ce système.

Nous devrions sans doute informer contre les coupables, & les faire au moins trembler par la crainte des peines infames qu'ils

meritent ; mais il est des tems & des circonstances où la prudence arrête l'autorité des Loix , & laisse à l'autorité du Gouvernement le soin de pourvoir aux besoins publics.

Pour faire cesser des pratiques si criminelles & si dangereuses , nous ne connoissons pas d'autre moyen que celui qui les auroit prévenus ; c'est-à-dire , d'ouvrir nos Ports à l'Etranger neutre , comme ils le feroient aux Regnicoles ; l'appas du gain leur fera franchir tous les dangers ; délivrés du joug des permissions , il sera en état de vendre les vivres à meilleur marché , nos denrées avilies prendront peut-être un prix plus favorable ; l'habitant devenu plus aisé pourra secourir le malheureux , nos Manufactures se rétabliront , & au retour de la Paix elles se trouveront en état de fournir au Commerce du Royaume.

Ce moyen que nous vous indiquons , ne peut être efficace qu'autant que par votre autorité vous dissiperez toutes ces associations pernicieuses qui retrecissent notre Commerce , en font passer les profits à quelques particuliers au préjudice des autres , & tiennent les vivres & nos denrées à des prix si injustes.

La Providence s'est servie du courage de ce Peuple pour nous délivrer de l'ennemi

étranger ; votre prudence nous délivrera de l'ennemi domestique qui se remontre au moment que l'autre disparoît ; le peuple en est alarmé , & réclame comme nous l'autorité Royale dont vous êtes revêtu ; cette autorité que nous respectons comme émanée de Dieu , & que nous aimons comme la source de tous nos biens & notre unique ressource dans nos maux : n'en laissez aucune à la cupidité , le danger ne fauroit être plus pressant. La première Loi de tous les États est le salut du peuple ; tous les moyens de le procurer sont justes , honnêtes , permis & nécessaires : ce peuple a triomphé de l'ennemi , faites-le triompher de la famine.

Nous vous remettons ce Mémoire, Monsieur, & nous vous supplions de le faire parvenir à Sa Majesté , afin qu'elle sache que notre fidélité est supérieure à nos malheurs , & qu'inviolablement attachés à notre Patrie , nous ne reconnoîtrons jamais sur la terre d'autre autorité que celle de Dieu , & celle du Roi qu'il vous a donnée.

FAIT au Conseil , le 7 Mars 1759 & enregistré pour expédition être levée par M. le Procureur-Général , & par lui présenté à Monsieur le Général , au desir de l'Arrêt de la Cour du même jour.

